Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600404-20260622-2026032-DE

Cléguer
Kleger

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 22 juin 2026

Département du Morbihan

Arrondissement de Lorient

Commune de CLEGUER

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 23
Présents : 17
Procuration : 4
Votants : 21

Réf. : 2026.032

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin, le Conseil municipal de la Commune de Cleguer, dûment convoqué le 18 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Bernard LE DIAGON, Maire.

Etaient présents : Prisca BARDOUIL, Stéphane CORLAY, Johann CROIZER, Philippe EHOUARNE, Anne GUILLEMOT, Erwann KERVEADOU, Corinne LE BAIL, Aurélie LE BLAY, Rozenn LE BOUHELLEC, Bernard LE DIAGON, Jean-Yves LE ROUX, Sandra MONASSE, Virginie OLIGO, Guenaël ROBIC, Hervé ROULLAY, Amandine ROUZO et Marjolaine SIMON.

Absents : Stéphane AMARA et Frédéric PETEL, excusés, ainsi que Michel BARDOUIL (pouvoir à Bernard LE DIAGON), Carole BOUDIC (pouvoir à Anne GUILLEMOT), Isabelle CAIROU (pouvoir à Jean-Yves LE ROUX), et Anthony QUERO (pouvoir à Philippe EHOUARNE).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Marjolaine SIMON est désignée secrétaire de séance.

2026.032	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DE L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES COMMUNES FORESTIERES

Vu le Code général des collectivités locales.
Vu la délibération du Conseil municipal n° 2023.051 du 11 décembre 2023.

En 2023, la Commune a adhéré à l'association départementale des communes forestières et, à l'occasion du renouvellement du Conseil municipal, il convient de désigner un représentant titulaire et un suppléant pour représenter la Commune auprès de celle-ci.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne Monsieur Michel BARDOUIL comme délégué titulaire et Monsieur Bernard LE DIAGON comme délégué suppléant à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Cleguer le 22 juin 2026
Le Maire, Bernard LE DIAGON

MAIRIE DE CLEGUER (56)

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600404-20260622-2026032-DE